

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 20 JUIN 2024

\*\*\*\*\*

Délibération n° BC/24-054

### Fonds de concours 2024

Les membres du Bureau communautaire de Seine Normandie Agglomération, se sont réunis lors de la séance du Bureau de Seine Normandie Agglomération, Salle Vallée du Gambon, 12 rue de la Mare à Jouy, DOUAINS, sous la Présidence de M. François OUZILLEAU, le 20 juin 2024 à 15h30.

Date de convocation :

14/06/2024

Conseillers en exercice : 17

Conseillers présents : 12

Conseillers votants : 15

#### Etaient présents :

Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), François OUZILLEAU (VERNON), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Johan AUVRAY (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Patricia DAUMARIE (VERNON),

#### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Dominique MORIN à M. Jérôme GRENIER  
Monsieur Thibaut BEAUTÉ à Madame Aline BERTOU  
Monsieur Pascal JOLLY à Monsieur Pascal LEHONGRE

#### Absents :

Monsieur Antoine ROUSSELET  
Monsieur Julien CANIN

Secrétaire de séance : Annick DELOUZE

**Le Bureau Communautaire de Seine Normandie Agglomération,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/21-78 du 8 juillet 2021 portant délégation de compétences du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

Vu la délibération n°CC/17-261 du conseil communautaire du 28 septembre 2017 validant la mise en place d'un fonds de concours d'investissement en faveur des communes de l'agglomération ;

Vu la délibération n°BC/22-64 bis du 23 juin 2022 portant modification du règlement du fonds de concours ;

Vu la décision n°BC/23-079 du bureau communautaire du 14 septembre 2023 validant les modifications du règlement du fonds de concours ;

Vu le règlement du fonds de concours ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant la volonté de SNA de s'inscrire dans une démarche constructive et opérationnelle de l'intérêt public afin de répondre aux besoins des populations et de ses communes

Considérant que le Bureau communautaire a reçu délégation pour prendre toute décision relative à l'attribution de fonds de concours, dont le montant est supérieur à 5 000 € et inférieur à 50 000 € par opération ;

Considérant que certains élus ne prennent pas part au vote pour les seules communes suivantes :

- ROUSSELET Antoine, La Chapelle Longeville,
- DUCHE Frédéric, Les Andelys,
- LEPROVOST Christian, Les Andelys,
- BEAUTE Thibault, Notre Dame de l'Isle,
- COLOMBE Pieternella, St Marcel,
- MORIN Dominique, Vernon,
- OUZILLEAU François, Vernon,
- AUVRAY Johan, Vernon,
- DAUMARIE Patricia, Vernon,
- GRENIER Jérôme, Vernon,
- JOLY Pascal, Gasny,
- LEHONGRE Pascal, Pacy-sur-Eure,
- CANIN Julien, Pacy-sur-Eure,
- DURAND Thomas, Vexin sur Epte,
- DELOUZE Annick, Vexin sur Epte,
- BERTOU Aline, Frenelles-en-Vexin.

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**Article 1** : De verser la somme de 6 000 € à la commune de Bois Jérôme Saint Ouen au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la restauration du monument funéraire de l'Abbé Seyer.

**Article 2 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Bouafles au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre des travaux de restauration de l'église Saint Pierre de Bouafles.

**Article 3 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Breuilpont au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la rénovation énergétique du groupe scolaire de la commune.

**Article 4 :** De verser la somme de 5 626 € à la commune de Croisy-sur-Eure au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la restauration sud de l'église, du muret du cimetière, de son calvaire, du banc seigneurial et de la nef.

**Article 5 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Ecois au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre d'un aménagement piétonnier autour de l'église.

**Article 6 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Frenelles en Vexin au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre d'un projet de mobilité douce dans la commune.

**Article 7 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Gasny au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'aménagement du cœur de bourg.

**Article 8 :** De verser la somme de 5 598 € à la commune de Giverny au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'installation d'un abri à vélos.

**Article 9 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune d'Hardencourt-Cocherel au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la rénovation de l'ancienne école en espace de vie communal.

**Article 10 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de la Chapelle-Longueville au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la réhabilitation d'un local communal en maison paramédicale.

**Article 11 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune du Cormier au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la restauration du clocher de l'église.

**Article 12 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune des Andelys au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'installation de toilettes sèches dans le square Nicolas Poussin.

**Article 13 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Ménilles au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la rénovation énergétique de la mairie.

**Article 14 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Mézières-en-Vexin au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la restauration de la croix et le sablage de la porte de l'église.

**Article 15 :** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Notre Dame de l'Isle au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'aménagement paysagé du cimetière.

**Article 16:** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Pacy-sur-Eure au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'aménagement d'une aire de jeux à l'étang Taron.

**Article 17:** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Pressagny l'Orgueilleux au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de l'isolation de la mairie et d'un bâtiment annexe.

**Article 18:** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Sainte Colombe près Vernon au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la création d'un espace inter générationnel avec équipement sportif.

**Article 19:** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Saint Marcel au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la rénovation de l'éclairage des courts de tennis couverts.

**Article 20:** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Vernon au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre de la création d'une aire de jeux dans le quartier Fieschi.

**Article 21:** De verser la somme de 6 000 € à la commune de Vexin-sur-Epte au titre de l'appel à projet 2024 du fonds de concours de Seine Normandie Agglomération, dans le cadre du changement des huisseries de la salle de la commune déléguée de Berthenonville.

**Article 22 :** La présente délibération sera publiée sur le site internet [sna27.fr](http://sna27.fr), communiquée au conseil communautaire lors de sa prochaine séance et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

**Article 23:** Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.

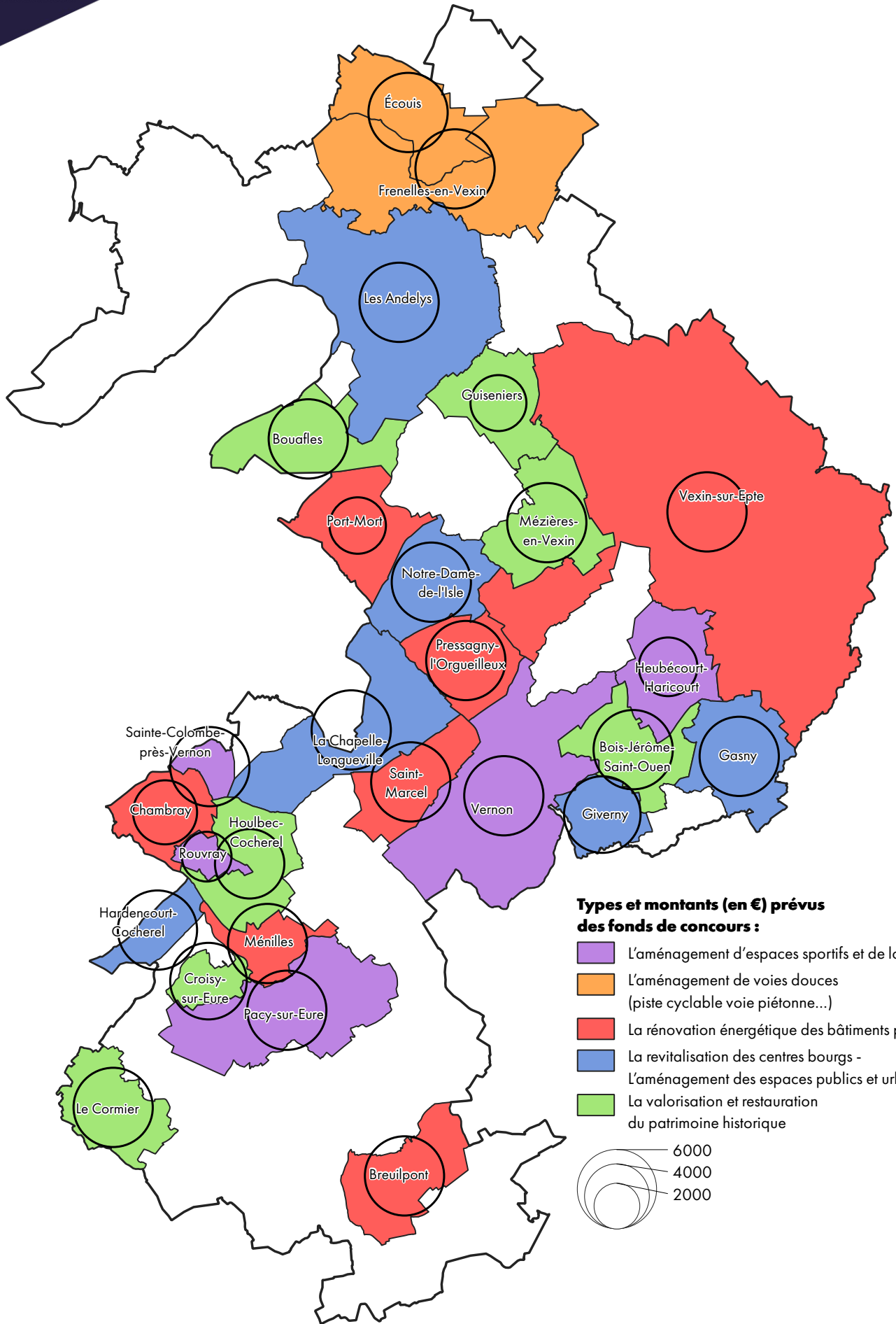
Pour extrait certifié conforme,  
François OUZILLEAU

Président délégué de  
Seine Normandie Agglomération

Maire de Vernon

Conseiller Régional de Normandie

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux). La juridiction peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible au public à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Identité demandeur	Thématique du projet	Intitulé du projet	Montant total HT	Montant HT éligible	Subvention sna
Bois Jérôme Saint Ouen	La valorisation et restauration du patrimoine historique	Restauration Du Monument Funéraire De L'abbé Seyer	21 788,40 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Bouafles	La valorisation et restauration du patrimoine historique	Travaux Eglise Saint Pierre De Bouafles	179 959,42 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Breuilpont	La rénovation énergétique des bâtiments publics	Rénovation Énergétique Du Groupe Scolaire	158 779,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Croisy-sur-Eure	La valorisation et restauration du patrimoine historique	Restauration Du Mur Sud De L'église,du Muret Du Cimetière, De Son Calvaire, Banc Seigneurial De La Nef De L'église	34 707,33 €	20 000,00 €	5 626,00 €
Ecouis	L'aménagement de voies douces (piste cyclable voie piétonne...)	Aménagement Piétonnier Autour De La Collégiale	22 942,50 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Frenelles-en-Vexin	L'aménagement de voies douces (piste cyclable voie piétonne...)	Tous Pour La Mobilité Douce À Frenelles En Vexin	521 322,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Gasny	La revitalisation des centres bourgs - L'aménagement des espaces publics et urbains	Aménagement Du Coeur De Bourg	1 443 218,29 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Giverny	La revitalisation des centres bourgs - L'aménagement des espaces publics et urbains	Installation D'un Abri A Velo	18 660,00 €	18 660,00 €	5 598,00 €
Hardencourt-Cocherel	La revitalisation des centres bourgs - L'aménagement des espaces publics et urbains	Renovation De L'ancienne Ecole En Espace De Vie Communale	220 100,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
La Chapelle-Longueville	La revitalisation des centres bourgs - L'aménagement des espaces publics et urbains	Réhabilitation D'un Local Communal En Maison Paramédicale En Lien Avec La Maison De Santé De Saint-Marcel	120 000,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Le Cormier	La valorisation et restauration du patrimoine historique	Restauration Du Clocher De L'eglise	62 661,68 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Les Andelys	La revitalisation des centres bourgs - L'aménagement des espaces publics et urbains	Installation De Toilettes Sèches Dans Le Square Nicolas Poussin	21 666,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Ménilles	La rénovation énergétique des bâtiments publics	Rénovation Énergétique Mairie	128 297,47 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Mézière-en-Vexin	La valorisation et restauration du patrimoine historique	Restauration De La Croix et Le Sablage De La Porte De L'eglise	27 399,10 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Notre-Dame-de-l'Isle	La revitalisation des centres bourgs - L'aménagement des espaces publics et urbains	Aménagement Paysagé Du Cimetière	76 132,50 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Pacy-sur-Eure	L'aménagement d'espaces sportifs et de loisir	Aménagement D'une Aire De Jeux À L'étang Taron	31 907,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Pressagny-l'Orgueilleux	La rénovation énergétique des bâtiments publics	Isolation Bâtiment Mairie Et Annexe	58 920,90 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Sainte-Colombe-près-Vernon	L'aménagement d'espaces sportifs et de loisir	Création D'un Espace Intergénérationnel Ombragé De Proximité Avec Équipements Sportifs En Centre Bourg En Développement Durable	43 607,00 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Saint-Marcel	La rénovation énergétique des bâtiments publics	Rénovation De L'éclairage Des Courts De Tennis Couverts	27 093,20 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Vernon	L'aménagement d'espaces sportifs et de loisir	Création D'une Aire De Jeux, Avenue Churchill - Quartier Fieschi	49 473,35 €	20 000,00 €	6 000,00 €
Vexin-sur-Epte	La rénovation énergétique des bâtiments publics	Changement Des Huisseries De La Sdf De La Commune Déléguée De Berthenonville	25 905,61 €	20 000,00 €	6 000,00 €
<b>21 DOSSIERS</b>			<b>3 294 540,75 €</b>	<b>418 660,00 €</b>	<b>125 224,00 €</b>